



Réunion du 3 novembre 2020

Présents: Mesdames et Messieurs BAUDONNIERE, BEZIE, CESBRON, CHABROUILLAUD, DAGUIN, DELAUNAY, FREMY, GORREC, LEGER, MEUNIER, MOUKADEME, PAULT, PELLOIN, RICHOU, SECHET • Excusés : M. et MMES CUVELIER, GODINEAU, QUILEZ, ROUSSEL • Pouvoirs : M. CUVELIER à M. LEGER, Mme GODINEAU à Mme PAULT, M. ROUSSEL à M. MEUNIER • Secrétaire : M. DAGUIN • Le précédent compte-rendu est adopté à l'unanimité

1. Première proposition de logo

Il est rappelé le travail précédemment réalisé sous l'égide de MONAGRAPHIC avec les membres présents du Conseil municipal, le 21 octobre 2020.

M. Bomard (société MONAGRAPHIC) présente quelques projets pour le futur logo de la commune. Les projets sont envoyés aux membres du conseil municipal pour qu'ils fassent un premier retour à la commission culture et communication, afin qu'elle poursuive la réflexion.

2. Règlement intérieur du conseil municipal

A partir du 1er mars 2020, il devient obligatoire pour les communes de plus de 1000 habitants d'établir le règlement intérieur du conseil munici-

pal. Selon l'article L.2121-8 du CGCT, il doit être établi par le conseil municipal dans les six mois suivant

Mme le Maire informe le conseil que l'adoption d'un règlement intérieur relève des attributions du conseil municipal par délibération.

Le maire n'est pas compétent pour prendre des mesures relatives au fonctionnement interne du conseil municipal.

Il est présenté le projet préalablement adressé aux conseillers municipaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte le règlement intérieur annexé à la présente délibération

3. Vente de parcelle - rue de la Fontaine

Madame le Maire expose que par délibération N°2020-11 du 9/1/2020, le conseil municipal a validé la désaffectation et le déclassement d'une parcelle rue la Fontaine, en vue de la construction d'un cabinet d'ostéopathie.

Il s'agit d'une parcelle d'une surface approximative de 250 m2, sous réserve du bornage à intervenir.

Il est proposé de vendre cette parcelle à M. ZAMNY pour la construction d'un cabinet d'ostéopathie.

Après consultation des Domaines, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- •décide de ne pas suivre l'avis des Domaines, et de fixer le prix de vente de la parcelle à 90€ du m2,
- · les frais d'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur,
- · les frais de bornage seront refacturés par la commune à l'acheteur
- les frais de branchements, à tous réseaux, seront à la charge de l'acquéreur
- autorise Madame le Maire à signer cet acte et toute pièce nécessaire à la réalisation de cet acte.

4. Clôture du budget assainissement et transfert à la CCLLA

Madame le Maire rappelle l'historique quant à la montée en compétence de l'EPCI dans ce domaine et l'impact sur la gestion communale.

Des inquiétudes sont formulées quant à la capacité technique de la CCLLA à absorber cette compétence, alors même que le personnel n'est pas encore totalement recruté.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-5, L5211-17, L5214-17 et L5214-16

Vu la délibération de la communauté de communes Loire Layon Aubance DELCC - 2017 - 211 du 14 septembre 2017 portant modification des statuts et intégration de la compétence assainissement à compter du 1er janvier 2018,

Vu la délibération de la commune de Mozé-sur-Louet approuvant la modification statutaire,

Vu l'arrêté préfectoral DRCL/BI/2017-73 du 7 novembre 2017 portant modification des statuts de la communauté de communes Loire Layon Aubance au 1er janvier 2018,

Vu les conventions de gestion approuvées par délibération du conseil communautaire DELCC -2017-327 du 14 décembre 2017, et leurs avenants, différant la prise de compétence totale au 1 er janvier 2021.

Vu la délibération du conseil communautaire DEL - 2020 - 10 - 199, approuvant le transfert des résultats des budgets annexes assainissement communaux tant en fonctionnement qu'en investissement, Considérant que dans le cadre du transfert de la compétence assainissement de la commune de Mozé sur Louet à la communauté de communes Loire Layon Aubance, les résultats budgétaires du budget annexe de l'assainissement collectif communal, qu'il s'agisse d'excédents ou de déficits, peuvent être transférés;

Considérant que ce transfert doit donner lieu à des délibérations concordantes de la communauté de communes Loire Layon Aubance et de la commune de Mozé sur Louet :

Considérant que ces opérations budgétaires et comptables de transfert sont des opérations réelles et qu'il y a donc lieu de clôturer ce budget assainissement au 31 décembre 2020 :

Le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- · d'autoriser la clôture du budget annexe de l'assainissement collectif au 31 décembre 2020;
- d'approuver le principe du transfert des résultats de fonctionnement et d'investissement au profit ou à la charge du budget annexe assainissement de la communauté de communes Loire Layon Aubance;
- · de dire que les biens nécessaires à l'exercice de la compétence et les emprunts, contrats, subventions conclus dans le cadre de l'exercice de cette compétence et restes à réaliser seront transférés au 1er janvier 2021 sur le budget annexe assainissement de la communauté de communes Loire Lavon Aubance.

5. Décision modificative de budget communal

Il est proposé de prévoir des crédits budgétaires pour financer les investissements suivants à réaliser avant la fin de l'année 2020 : cimetière - création entrée piétonne, cheminement en dallage, ouverture du mur et pose portillon + 5 810 €. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

6. Convention assistance juridique

M. MEUNIER sort de la salle.

Il est proposé de contractualiser une nouvelle convention avec la société d'avocats LAHALLE -ROUHAUD et Associés portant sur une assistance de conseil juridique dans les différents dossiers relevant du droit et de l'administration des collectivités territoriales hors contentieux: droit de l'urbanisme. de l'environnement et de l'aménagement, droit des contrats publics (marchés publics, délégations de service public...), droit de la fonction publique, responsabilités, droit public des affaires, droit de l'expropriation... Cette assistance porte également sur les dossiers de droit privé, de droit social, de droit commercial, de droit pénal...

Cette prestation sera mise en place à compter 1er janvier 2021 et jusqu'au 31 décembre 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte les termes de cette convention et autorise Madame le Maire à la signer.

M. MEUNIER réintègre la salle.

7. Animation – Contrat d'engagement éducatif

Vu le code général des collectivités territoriales.

Vu la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative à l'engagement éducatif,

Vu la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit et à l'allègement des démarches administratives,

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles L 432-1 et suivants et D 432-1 et suivants.

Vu le décret n° 2012-581 du 26 avril 2012 relatif aux conditions de mise en œuvre du repos compensateur des titulaires d'un contrat d'engagement éducatif.

Madame le Maire rappelle que le contrat d'engagement éducatif (CEE) a été créé par le décret n° 2006-950 du 28 juillet 2006 relatif à l'engagement éducatif pris pour l'application de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif.

Le CEE est un contrat de travail de droit privé, spécifique, destiné aux animateurs et aux directeurs des accueils collectifs de mineurs. Il fait l'objet de mesures dérogatoires au droit du travail en ce qui concerne le temps de travail, le repos du salarié et la rémunération.

En outre, aucune disposition législative ou réglementaire ne fait obstacle, en matière de fonction publique territoriale, au recrutement par une collectivité territoriale de titulaires de contrat d'engagement éducatif. Par conséquent, les collectivités territoriales peuvent conclure des contrats d'engagement éducatif en vue de l'organisation d'accueils collectifs de mineurs dès lors qu'il s'agit de satisfaire à un besoin occasionnel de recrutement et qu'elles sont responsables de l'organisation de ce type d'activités.

Enfin, il est rappelé que la personne recrutée doit



ÉDITO

Bonjour à tous,

Au moment où je rédige cet édito, nous vivons tous un deuxième confinement qui certes, nous prive de liberté, mais maintient, contrairement à celui de mars, la possibilité pour beaucoup d'assurer une activité professionnelle et chose très importante, l'ouverture des écoles pour l'éducation des plus jeunes.

Cependant, nous avons dû fermer les salles municipales aux particuliers et aux associations déjà très impactées, renoncer à l'organisation de certains rassemblements comme le repas des ainés, le festival Arts d'Hiver.

Une pensée pour nos commerçants qui ont été contraints de baisser le rideau pour quelques semaines.

Malgré cette crise sanitaire qui dure, les élus continuent leurs missions sans relâche. Vous allez découvrir dans cette nouvelle édition les travaux réalisés ou en cours de réalisation dans chaque commission. Aussi, la municipalité met tout en oeuvre pour s'adapter à ce contexte et assurer coûte que coûte l'information indispensable à l'ensemble de la population. Ces revirements réguliers sont difficiles à anticiper tant leur contenu nous est indiqué en temps réel ou presque, de ce fait, la communication auprès des différents acteurs de la commune n'est pas aisée.

Le site internet est mis à jour dès que de nouvelles mesures s'appliquent à notre commune et je vous invite à le consulter régulièrement.

Pour finir, difficile de se projeter plus loin, on garde toujours une part d'espoir pour les fêtes de fin d'année et les réjouissances du mois de janvier, notamment la soirée des voeux prévue le vendredi 8 janvier à 19h à l'Espace Loisirs Le Coteau.

Si nous souhaitons nous retrouver pour ces fêtes de fin d'année, en famille ou entre amis, il est primordial de respecter les décisions gouvernementales. Il n'y a que par une prise de conscience collective que nous arriverons à lutter contre ce virus.

Prenez soin de vous et des vôtres pour une fin d'année plus douce.

Joëlle BAUDONNIÈRE Maire

justifier des qualifications exigées et qu'elle doit être affectée à des fonctions d'animation et d'encadrement durant un temps spécifique. La durée de l'engagement ne peut être supérieure à 80 jours de travail sur 12 mois consécutifs conformément à l'article L 432-4 du code de l'action sociale et des familles. La rémunération des personnes titulaires d'un CEE ne peut être inférieure à 2,20 fois le montant du salaire minimum de croissance par jour. Lorsque les fonctions exercées supposent une présence continue auprès des publics accueillis, la nourriture et l'hébergement sont intégralement à la charge de l'organisateur de l'accueil et ne peuvent en aucun cas être considérés comme des avantages en nature.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- la création de plusieurs emplois non permanents CEE pour les fonctions d'animateurs de l'accueil de loisirs
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

8. Désignation des membres de la conférence entente intercommunale

Madame le Maire rappelle que par délibération du 6 juin 2019, le conseil municipal a validé une convention relative à la mise en place d'une conférence intercommunale liée à la fabrication et la livraison de repas de restauration collective à Denée.

Le Maire rappelle que les ententes intercommunales sont régies par :

- l'article L.5221-1 du CGCT, qui fixe les modalités de constitution de l'entente
- l'article L.5221-2 du CGCT, qui prévoit les modalités de gouvernance de l'entente intercommunale.

Madame le Maire présente la convention en précisant qu'elle porte sur les modalités de fonctionnement de l'entente. Il précise qu'une commission spéciale, appelée conférence, est constituée pour débattre des questions d'intérêt commun. Elle est composée de 3 membres de chaque collectivité, désignés par délibération de chacun des conseils municipaux pour la durée de leur mandat électif.

Il est procédé à la désignation de 3 membres du conseil municipal : Mme BAUDONNIERE, Mme CHABROUILLAUD, Mme MOUKADEME.

9. Décisions du Maire par délégation du conseil municipal

- Un contrat pour la téléphonie avec AudioTactique à hauteur de 300 € à la signature, puis 300 € chaque
- Pour le bulletin municipal, la prestation de création graphique (MONAGRAPHIC) de $800 \in HT$ à la mise en œuvre, puis $500 \in HT$ mensuel et $460 \in HT$ pour l'impression.
- Une convention dans le cadre du groupement d'achats porté par la CCLLA pour l'achat des protections COVID.
- Un contrat de maintenance avec la société BODET pour l'église, moyennant 300 € TTC.
- Pour la création du site, une commande de 6 638,40 €TTC auprès de MONAGRAPHIC.

Fait à MOZE SUR LOUET, le 5 novembre 2020.

Le Maire, Joëlle BAUDONNIERE



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

En cette période compliquée, le Centre Communal d'Action Sociale reste à l'écoute de vos besoins.

- Une étude de votre budget qui nécessite des aides alimentaires ou financière par notre conseillère en économie familiale est réalisable.
- Les demandes de logements sociaux sont à effectuer en ligne vers les bailleurs sociaux.
- Le portage de repas à domicile est possible.
- Des renseignements sur la téléassistance séniors sont à votre disposition.

Pour toutes ces demandes veuillez contacter le : 06 78 76 24 42

Le transport solidaire est momentanément à l'arrêt en raison du confinement ainsi que les visiteurs à domicile.

Comme lors du précédent confinement, nous effectuons des appels téléphoniques vers les personnes de plus de 70 ans, à partir des numéros publics, nous nous excusons auprès des autres personnes ne figurant pas sur ces fichiers, elles peuvent se faire connaître en mairie.

Le C.C.A.S, c'est aussi la gestion de la résidence autonomie qui pendant ces périodes affronte les difficultés avec son personnel, afin de sécuriser au maximum la santé des résidents dans le respect des réglementations exigées par le département.

Nous voudrions remercier toutes les personnes qui se sont investies pour la confection de masques en tissu, le don des matières premières, la distribution, ainsi que les personnes qui ont transmis les informations sur les réseaux sociaux.

Merci également aux commerçants qui se sont relayés afin de mettre à disposition les produits de première nécessité pour la population et les soignants qui ont bravé les risques pour rester dans la continuité de leurs actes.

Suite aux obligations nationales de nonrassemblement, nous sommes dans l'impossibilité de faire notre repas des ainés cette année, aussi nous vous contacterons par courrier fin novembre. Une surprise vous attend!

L'ensemble des membres du CCAS vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année

Marie-Françoise Godineau Adjointe aux affaires sociales



VOIRIE, ASSAINISSEMENT

COMMISSION VOIRIE



- Aménagement de la rue du 22 juillet 1793
 - Le début des travaux est prévu en février 2021 pour une durée de trois mois, ces travaux seront sous la maitrise d'œuvre de la CCLLA.
 - Une présentation des travaux est prévue mi-janvier 2021 sous réserve de la crise sanitaire.

COMMISSION ASSAINISSEMENT

La CCLLA prend la compétence assainissement à partir du 1^{er} janvier 2021.



Fin 2021, nous accueillerons **UN CABINET D'OSTÉOPATHIE** rue de la Fontaine. Ce bâtiment comprendra deux locaux au rez-dechaussée d'environ 70m² au total. **Un local reste à disposition pour toute profession paramédicale.** Un appartement de Type 2 sera loué à l'étage.



Lors de l'élaboration du nouveau **PLAN LOCAL D'URBANISME**, la commune de Mozé sur Louet a décidé de rendre urbanisable à long terme un ensemble de parcelles sur le site des Ganaudières. Dans cette optique d'urbanisation, la municipalité a missionné la société Alter Cités pour réaliser des études de faisabilité d'un quartier d'habitation. Un certain nombre d'études ainsi qu'un diagnostic environnemental doivent être réalisés sur une période d'un an afin de vérifier la sensibilitéenvironnementale et la faisabilité de ce projet.



ANIMATION INTERGÉNÉRATIONNELLE et ACCOMPAGNEMENT à L'EMPLO





Notre animation « bourse intergénérationnelle » du vendredi 9 octobre, organisée dans le cadre de la Semaine Bleue a pu se réaliser, pour la satisfaction de tous, sous réserve du respect des règles sanitaires de prévention. Elle a rassemblé 9 personnes. Des activités photo, art floral et art culinaire ont été présentées et animées dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Les échanges se sont poursuivis autour d'un goûter. Chacun est reparti avec une composition florale confectionnée le jour même.

La soirée Halloween programmée le 30 octobre, à laquelle une trentaine de personnes était inscrite, n'a pas eu lieu en raison du contexte sanitaire et des mesures imposées. La Préfecture nous rappelait que : sont interdits « des rassemblements, réunions ou activités de plus de 6 personnes sur la voie publique ou dans des lieux ouverts au public, à l'exception des manifestations revendicatives, des rassemblements à caractère professionnel, des services de transport de voyageurs, des ERP, des cérémonies funéraires, des visites guidées organisées par des personnes titulaires d'une carte professionnelle et des marchés."

Service Accompagnement vers l'emploi

Pour information:

- Nos activités de novembre sont suspendues.
- Notre permanence « aide informatique» du lundi après-midi est fermée au public jusqu'au 1er décembre.

Malgré le contexte actuel bouleversé par la crise sanitaire, nous restons mobilisés et à votre écoute pour faire évoluer nos pratiques d'animations et pour répondre à vos attentes.

N'hésitez pas à nous contacter :

- Nicolas Pascuito, animationloisirs.moze@gmail.com 06 87 91 76 07
- Sylvie Pault, pault.sylvie@laposte.net 06 76 57 31 29



Animations intergénérationnelles

Flash sur notre programmation des animations de mars à octobre 2020

Le service municipal Animation et les membres de la Commission Animations Intergénérationnelles ont maintenu leur mobilisation pour organiser et adapter les activités programmées en 2020 pendant cette période de crise sanitaire, tout en veillant au respect des gestes barrières et des règles sanitaires et en se tenant informés des consignes gouvernementales

Malheureusement, le contexte de crise sanitaire et la période de confinement amorcée en mars ainsi que le contexte actuel nous ont contraints à des reports et à des annulations.

Nos activités n'ont pas pu être maintenues de mars à la fin juin.

Juste avant le confinement, le 6 mars, la soirée pizza spéciale ados et temps de préparation du Cluedo pour les Mozéens ne s'est pas faite faute de participants.

En septembre et en octobre, nous avons fait le choix de poursuivre la mise en place de nos actions dans le respect des règles sanitaires, en ayant bien conscience que nos programmations étaient sujettes aux décisions gouvernementales et à l'évolution de la pandémie du COVID-19.

La visite de l'entreprise Cointreau du 18 septembre a été annulée. 7 personnes de Mozé étaient inscrites, et en raison du protocole sanitaire, la mairie ne pouvait pas rassembler plus de 10 personnes. Or, l'entreprise Cointreau n'acceptait de faire la visite qu'à partir de 15 participants. La visite d'une entreprise mozéenne le 26 septembre n'a pas été possible en raison du contexte épidémique. Ces visites seront reportées dès que le contexte nous le permettra.



SPORT, EMPLOI DES JEUNES, CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La mission de la commission est triple :

Sports:

- · Utilisation de la salle de sports
- Développement de l'offre sportive sur la commune
- Mise en place d'actions sportives intergénérationnelles

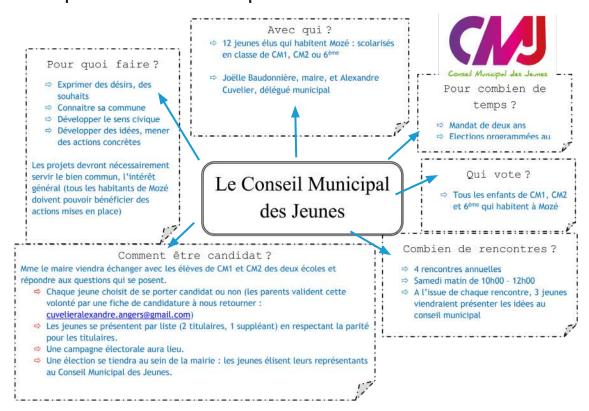
Conseil Municipal des Jeunes :

- Définir le rôle, les missions d'un CMJ
- Programmer des élections
- · Animer le CMJ

Emploi des Jeunes :

- · Orientation des jeunes
- Formation des jeunes
- Emploi des jeunes

Depuis le début du mois de juin, la commission a surtout planché sur la mise en place du Conseil Municipal des Jeunes :



Joëlle BAUDONNIERE se rendra dans les écoles de la commune afin d'y présenter le CMJ auprès des élèves de CM1 et CM2. Concernant les élèves de 6ème, l'information sera disponible sur les réseaux de communication habituels (Facebook, site de la mairie).

SEMAINE DU 30 NOVEMBRE

Présentation dans les écoles de Mozé

LUNDI 18 JANVIER

Date limite dépôt des candidatures

LUNDI 25 JANVIER

Affichage des professions de foi dans les écoles et à la mairie

VENDREDI 12 FÉVRIER

17h00 – 19h00

SAMEDI 13 FÉVRIER

10h00 - 12h00

Élections dans la salle du conseil municipal de la mairie



CULTURE - COMMUNICATION - TOURISME - NUMÉRIQUE

Activités de la commission

En ce début de mandat, notre commission Culture Communication a décidé d'être très active et de se lancer dans différents « chantiers ».

Nous avons tout d'abord souhaité réfléchir à un nouveau « **Petit Mozéen** » ce qui explique d'ailleurs, en partie, le retard pris dans la parution de ce numéro, ce dont nous nous excusons.



Annulation du Festival :

Notre volonté et notre détermination à vous présenter un Festival encore plus innovant et plus beau que l'année passée n'ont malheureusement pas suffit à vaincre les contraintes sanitaires!

En dépit des nombreuses adaptations que nous avions envisagées pour concilier les impératifs de santé publique avec l'accueil du public, nous avons donc été obligés d'annuler le Festival Arts d'Hiver pour son édition 2020.

Ce n'est évidemment que partie remise et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, le 20 novembre 2021, pour un Festival encore plus riche et déconcertant! L'évolution de nos habitudes, les contraintes environnementales et matérielles...nous conduisent nécessairement à repenser le format de notre journal, ses modalités de publication et de diffusion, sa périodicité...

Nous reviendrons certainement vers vous ultérieurement pour vous livrer le fruit de nos réflexions et recueillir vos avis éclairés.

Toutefois, notre volonté demeure de vous apporter une information encore plus adaptée à vos besoins, tout en laissant une place importante à notre tissu associatif et à nos commerces qui animent notre Collectivité.

Nous avons également soumis au conseil municipal notre souhait de travailler sur **le logo** associé à la Commune.

En effet, il nous est apparu que le visuel était ancien et méritait une réflexion afin qu'il puisse refléter une image fidèle de notre Commune.

Accompagné par la société MONA'GRA-PHIC, nous avons effectué une première réunion de travail au cours de laquelle chacun a pu associer notre Commune à un sentiment, une phrase... Nous nous

sommes également prononcés sur nos panels de couleurs préférées.

La société MONA'GRAPHIC est venue nous présenter ses premières pistes de réflexions, issues de notre travail collaboratif

Nous devons désormais poursuivre nos démarches et espérons vous présenter le fruit de notre travail au début de l'année prochaine!

Nous avons également entamé une refonte intégrale de notre **site internet**.

Nous souhaitons ainsi le rendre plus moderne et plus accessible.

De nouveau accompagnée par la société MONA'GRAPHIC, la commission réfléchit actuellement à l'architecture du site internet, la création des onglets, la mise en valeur des éléments d'information les plus importants pour renseigner notre population mais également pour rayonner auprès des visiteurs d'autres Communes!

Nous devrons ensuite adapter et créer du contenu qui, nous l'espérons, rendra notre site attractif pour tous.

Bibliothèque

Depuis le 13 novembre, la bibliothèque s'est adaptée aux nouvelles contraintes sanitaires et vous propose le retour du Biblio-Drive.

Les possibilités d'emprunt demeurent les mêmes et il vous suffit de vous connecter sur le site https://thouarce.c3rb.org, d'effectuer vos choix en fonction des disponibilités et de choisir la bibliothèque de retrait.

Les commandes seront ensuite préparées et à votre disposition dans le sas d'entrée lors de votre passage, défini ensemble sur les créneaux d'ouverture habituelle de la bibliothèque.

Pour ceux qui le souhaitent, une

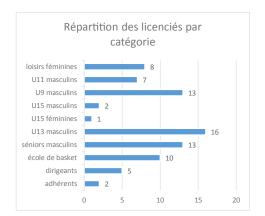
sélection pourra être faite par notre bibliothécaire et un portage pourra même être organisé.





ASDMS BASKET

Le club de l'ASDMS propose à ses licenciés la pratique du basket-ball dans une ambiance conviviale. Cela se déroule à la fois autour de séances d'entrainement en semaine pour se perfectionner individuellement et collectivement mais aussi autour de rencontres le week-end.





Pour la saison 2020/2021 le club compte 77 licenciés provenant essentiellement des communes de Denée, Mozé sur Louet et Soulaines sur Aubance. Ils sont répartis en 7 équipes inscrites en championnat départemental. Il y deux équipes U9G (niveaux D3 et D4), une équipe U11G(niveau D4), deux équipes U13G (niveaux D2 et D4) ainsi qu'une équipe séniors garçons (niveau D3) et une équipe loisirs filles. Enfin nous comptons également un groupe de jeunes basketteurs en herbe U7 qui découvre ce sport et ses règles une fois par semaine avec Arnaud Jouvenez.

Nos équipes et nos horaires d'entraînement

Salle de sports - Chemin des Ganaudières de Mozé sur Louet

L'initiation en École de Basket U7 F & G (2014-2015) se déroule

- le samedi de 11h15 à 12h30

Pour les jeunes, les entraînements se déroulent :

- le mercredi de 16h45 à 18h15 pour les U9 G (2012-2013)
- le mercredi de 18h15 à 19h45 pour les U11 G (2010-2011)
- le jeudi de 18h15 à 19h45 et le lundi de 18h45 à 19h45 (facultatif) pour les U13 G (2008-2009)

Pour les seniors, les entraînements se déroulent :

- le mercredi de 19h45 à 21h30 pour les Seniors Masculins
- le mardi de 20h00 à 21h30 pour les Loisirs Féminines

Nos U15 F et 15 G sont en équipe avec les Club des Ponts de Cé et de Murs Erigné,

La vie du Club passe par l'investissement de chacun au service du collectif

Nous tenons à remercier :

- nos joueurs pour leur confiance et leur énergie pour nous faire vibrer chaque weekend lors des matchs
- nos coaches, entraîneurs et arbitres bénévoles pour leur implication, principalement auprès de nos jeunes
- les parents pour leurs encouragements en tribunes à domicile comme à l'extérieur et leur investissement à la table de marque et dans l'organisation du temps de convivialité d'après match
- les membres du bureau pour mener à bien la vie du Club

Bien sportivement, le bureau de l'ASDMS.



L équipe U13G-B lors de la rencontre avec Champs sur Layon le 10/10/2020 à Mozé

Pour plus de renseignements

(inscriptions, vie du Club, matchs etc..) contacter notre Président Jean-Jacques HELESBEUX au 06 25 34 89 93 ou notre secrétaire Isabelle ALLIER au 06 82 15 44 13 et par mail à deneemozebasket@gmail.com.

......

Les rencontres à domicile

sont organisées le samedi aprèsmidi à partir de 14 h pour les sections jeunes (U9 à U13), le dimanche matin à 10h30 pour les seniors garçons et le mardi soir à 20h30 pour les loisirs filles. N'hésitez pas à venir supporter nos équipes lors des rencontres du week-end. Plaisir et convivialité sont au rendezvous. Suivez notre actualité (agenda des rencontres, résultats matchs etc..) sur notre site Internet:

http://club.quomodo.com/asdms_ basket

Basket École

Le comité de Basket-Ball organise l'opération Basket École. L'école Le Prieuré de Mozé souhaite bénéficier de cette opération pour laquelle l'ASDMS lui sera partenaire. Les écoles de notre secteur, Denée, Mozé sur Louet et Soulaines peuvent elles aussi en faire la demande.

Les membres du bureau de l'ASDMS Basket



Jean-Jacques Helesbeux Président



Annie Chauvet Vice-Présidente



Isabelle Allier Secrétaire



Guillaume Jouvenez Trésorier



Emilie Angelo



Félix Gaborit



Arnaud Jouvenez Référent Mini-Basket



Séverine Lerays



Romain Epaule

ES2L Football : Dynamique et familiale

Le club de football de l'Entente Sportive Loire et Louet : Denée, Mozé et Rochefort a 10 ans. Cette saison, nous avons 215 licenciés (80 adultes, 115 jeunes, 20 dirigeants) répartis sur 10 catégories dont 1 équipe de foot en salle (Futsal), une équipe loisirs et une équipe féminine 10-13 ans.



Les équipes seniors se comportent très bien avec un effectif très jeune (22 ans de moyenne), à 95% de joueurs formés au club. Depuis 3 ans, les plus de 17 ans restent au club. Après être montés en D3 l'an dernier, nous sommes premiers après 4 journées, avec un très beau parcours de coupe. La B est encore un peu irrégulière mais le potentiel est grand et l'ambiance

Futsal

Créé l'an dernier, l'équipe de futsal, a pu être accueillie cette saison dans la salle de sport de Mozé pour ses matchs à domicile (l'an dernier elle avait trouvé refuge à Beaulieu). Merci à la mairie et aux associations sportives qui nous ont fait de la place: basket, hand et tennis de table. La section s'est très bien intégrée dans le club et de nombreux échanges se font avec les seniors et le bureau (évènements, entrainements, ...)

Foot animation de 5 à 13 ans

La progression est constante. Les enfants prennent plaisir à apprendre et à se retrouver.

Terrain

Les WE, le stade des Garennes est un point de vie important où toutes les générations se retrouvent autour du terrain. Il nous manque un terrain synthétique ou en herbe sur le complexe de Denée.

En effet, la sècheresse puis les fortes précipitations, combinées au nombre croissant de licenciés nous pénalisent. De plus, le terrain stabilisé poussiéreux par temps sec est le seul éclairé. Une étude est en cours, au club, pour le plan de financement d'un terrain synthétique en lien avec les trois mairies pour améliorer cette situation.

Nos catégories et effectifs

- 3 arbitres officiels Thiméo, Fantin et Vincent
- 20 dirigeants
- Les adultes
- 2 équipes Séniors
- 1 équipe Futsal
- 1 équipe Loisirs
- · Les ados en groupement jeunes avec Val de Layon
- 2 équipes U17
- 2 équipes U15
- 1 équipe U14
- 1 équipe U13 féminines
- Jeunes foot animation :
- 2 équipes U13
- 2 équipes U11
- 3 équipes U9
- 5 équipes U7

Seniors

est bonne.

Le club est à la recherche de partenaires parmi les artisans et entrepreneurs locaux pour des panneaux publicitaires, dons ou jeux de maillots. Les relations entre le tissu local sportif/associatif et artisanal nous semblent primordiales, pour le club, très attaché à nos communes. Devenir partenaire du club, c'est l'occasion de nous aider et de vous faire connaître. Un livret explicatif du partenariat est à disposition.

Bureau

Partenaires

Le club est à la recherche de volontaires afin de renforcer son bureau et conseil d'administration. Seul bémol bien sûr, la crise sanitaire qui a engendré la mise en pause de la saison ce qui nous empêche de croiser amis, familles et sourires des enfants.

N'hésitez pas à nous contacter :

Jacques BORE – secrétaire 02 41 78 79 67

Vincent CAMBON - président 06 09 59 47 37

es2l.foot@orange.fr

http://club.quomodo.com/es2l/

www.facebook.com/

Ententesportiveloireetlouet/

www.instagram.com/es2l_off/

Évènements de la saison

Vendredi 15 septembre 2020 :

Tournoi de Palets à Rochefort sur Loire

• Samedi 28 mars 2021:

Soirée festive «Créole» à Mozé-sur-Louet

Début janvier (à préciser)

Tournoi en salle à Mozé

Mai ou septembre (à définir)

Tournoi des jeunes au stade de Denée

Cela nous permet de dispenser un enseignement de qualité pour le football mais surtout de sensibiliser au partage entre les enfants de nos communes et leur donner les outils de vie en communauté et des valeurs de respect et de solidarité. Ainsi, le club est en démarche de labélisation de son école de football.

Victor Le Gallou est notre éducateur res-

ponsable de l'école de football et des

séniors. Nous avons de nombreux jeunes

dirigeants bénévoles motivés et formés

qui s'investissent dès l'âge de 14-16 ans.

« Pour nous le cœur

du football, c'est avant

tout les bénévoles!!! »

Merci à vous tous.

Le club est sain et en pleine dynamique à tous niveaux : résultats sportifs, nombre de licenciés, ambiance, partenariat. Convivialité et progression restent les valeurs qui quident le club. Nous voulons continuer de nous structurer en restant familial.

Les ados en groupement jeunes avec Val de Layon

Du côté des jeunes, du changement, les U13F, U14, U15, et U17 évoluent désormais en groupement jeune avec le club de la JS Layon (Val de layon). Une alliance bénéfique, puisque dorénavant, tous les jeunes peuvent évoluer à leur niveau d'âge et de compétence. Une très bonne entente avec le club de la JSL qui partage nos valeurs familiales et d'entraide, enfants et dirigeants se sont tout de suite entendus. Les maillots de ces nouvelles équipes sont en fabrication. L'an prochain une équipe U19 sera créée.

Théâtre

Les Cyranos de l'Aubance ont terminé leur saison après 6 représentations.

Ils ont eu un réel succès avec une comédie de Patricia Haubé « ca se complique » et une pièce interprétée par nos jeunes Cyranos « SOS planète en détresse », écrite et mise en scène par notre nouveau metteur en scène: Jean-Michel Piton que nous remercions pour l'avoir créée et animée.

Les Cyranos de l'Aubance victimes de leur succès présentent leurs excuses pour le samedi 29 février à ceux qui se sont vu refuser l'accès au spectacle pour des raisons de sécurité, contenu du nombre de place à respecter de la salle du coteau.

A ce titre, pour une meilleure organisation, dorénavant nous instaurerons un dispositif de réservation.

Compte tenu du contexte actuel, il nous sera impossible malheureusement de nous produire l'année prochaine.

Vous pouvez nous contacter au 06 30 29 76 96

En espérant vous revoir bientôt. Prenez soin de vous.

Les Cyranos



Fanfare de l'Aubance



Chers amis,

Malheureusement, la Fanfare de l'Aubance, comme beaucoup, ont dû se mettre en pause suite au contexte sanitaire. C'est donc avec regret que je vous annonce que nous sommes dans l'obligation d'annuler notre messe et notre concert de Sainte Cécile cette année.

Nous reviendrons vers vous dés que

le souhaitons seront meilleures et sans danger.

et de vos proches. » nous serons en mesure de se revoir de nouveau dans des conditions qui nous

Nous espérons pouvoir vous donner au plus vite de meilleures nouvelles et reprendre notre activité le plus vite « en fanfare » ... en attendant, n'hésitez pas pendant cette pause musicale, à nous suivre sur notre espace Facebook fanfare de l'Aubance.

Nous espérons pouvoir vous donner au plus vite de meilleures nouvelles et reprendre notre activité le plus vite « en fanfare » ... en attendant, n'hésitez pas pendant cette pause musicale, à nous suivre sur notre espace Facebook fanfare de l'Aubance.

Portez-vous bien. Musicalement,

Bruno LAROCHE

« Le comité des fêtes vous souhaite de Joyeuses fêtes de fin d'année »

Le comité des fêtes

La fin d'année est là ! et... Aucune de nos manifestations initialement prévues n'ont abouties... Nous n'avons pas dit notre dernier mot, mais pour cela nous auront besoin de vous!

A l'occasion des fêtes de fin d'année, nous vous proposons un concours d'illumination de Noël: jardin, maison, fenêtre, balcon...à partir du moment où les décorations sont visibles de la voie publique, vous pouvez participer. Illuminez Noël! Faites briller les yeux des petits et des grands!

« Les meilleures

fêtes de fin d'année

possible à tous, et

prenez bien soin de

vous, de vos familles

Le règlement du concours sera remis aux participants à leur inscription. Pour les plus belles créations des lots seront à gagner.

Inscription par mail à cdf.moze@gmail. com ou par téléphone au 07 67 59 83 79 avant le 20 décembre.



Comme chaque année, le SMITOM est victime de personnes mal intentionnées qui passent chez les usagers leur distribuer contre rémunération des calendriers de collecte. Le calendrier de collecte du SMITOM est GRATUIT et distribué en fin d'année dans les boîtes aux lettres des usagers. Il arrive que certains usagers ne le reçoivent pas et dans ce cas, ils peuvent en faire la demande au SMITOM qui leur en envoie un gratuitement.

.....

Boule de fort et pétanque

L'Union de

La vie de notre société est depuis le début d'année mise à mal. L'ensemble

des activités ont été arrêtées comme beaucoup dès le 15 mars. Pour la section Boule de Fort les concours annuels (communal, chalenge Delaunay et CAV n'ont malheureusement pas pu être organisés. La reprise des activités fin juin avec des conditions sanitaires très contraignantes en milieu clos (pas de jeux de cartes, boule de fort en nombre restreint et sans public) ne nous ont pas permis de relancer l'activité dans les locaux de la société. Un challenge spécial pour les sociétaires était sur le point d'être créé, avec le re-confinement ce challenge sera reporté et on l'espère pour le début d'année 2021.

Pour la section pétanque loisirs, arrêt également dès le 15 mars, les entrainements ont pu reprendre dès la mi-mai le vendredi soir à partir de 19h30, le nombre des participants était restreint maxi 10 personnes avec là aussi des conditions sanitaires à respecter. L'activité s'est vraiment bien déroulée tout l'été. Alors qu'il était prévu d'effectuer ces entraînements les samedis après-midi à compter de début novembre nous sommes de nouveau stoppés.

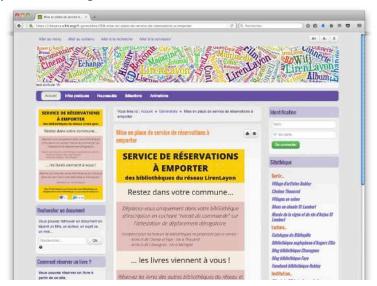
C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Mr Robert BROSSIER ancien membre du bureau de « ex-plaisance » et de Mr Louis COCHARD membre et doyen de notre société. Nous transmettons aux familles nos très sincères condoléances.

Pour faciliter la communication et notamment pour faire part d'une éventuelle reprise de l'activité, nous demandons à tous les sociétaires de transmettre leurs coordonnées Mail ou Téléphone sur l'adresse mail de la société: union.moze@gmail.com ou par messagetéléphone 07 66 22 24 30

Bibliothèque

Service de réservations à emporter

La bibliothèque vous propose de nouveau la mise en place d'un drive de documents depuis le 13 novembre 2020. Déplacez-vous uniquement dans votre bibliothèque d'inscription en cochant "retrait de commande" sur l'attestation de déplacement dérogatoire.



Les possibilités d'emprunt sont toujours les mêmes. Documents écrits (livres et revues) sont en illimités sauf pour les nouveautés limitées comme d'habitude à 2 par carte. Pour les documents audiovisuels, c'est toujours 2 DVD par famille, 1 CD et 1 jeu vidéo à réserver sur la carte du titulaire du compte de la famille. Contrairement au drive de ce printemps, il vous est possible de réserver des documents sur les autres bibliothèques du réseau Lire en Layon (hormis Champ/layon, Faye d'Anjou et Chavagnes) car les navettes sont conservées.

DÈS MAINTENANT, connectez vous sur le site

https://thouarce.c3rb.org

Identifiez-vous en haut à droite de la page d'accueil puis effectuer vos choix via la barre de recherche en milieu de page à gauche.

Une fois le document trouvé, soit il est disponible en vert, soit il est déjà emprunté en rouge. Dans les 2 cas, il peut être réservable. Vous pouvez renouveler cette action autant de fois que vous le voulez puisque le nombre des réservations n'est plus limité. Pensez bien à sélectionner Mozé pour le lieu où retirer les documents, le logiciel est par classement alphabétique des bibliothèques. Votre commande sera préparée sur la table dans le sas

d'entrée lors de votre passage.

Pour ceux qui ne souhaitent pas ou qui n'arrivent pas à faire leur réservation par le site, une sélection pourra être faite à la porte comme au printemps dernier. Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer un portage de documents peut vous être proposé.

Les créneaux pour venir chercher les documents sont les mêmes que les horaires habituels, hormis le mercredi matin ou le drive ne sera pas possible. Pour déterminer le créneau, contactezmoi par mail ou par téléphone en m'indiquant le jour de la semaine où vous souhaitez venir et je vous proposerai un créneau précis.

A chaque retour de document, il sera nettoyé et mis en quarantaine durant 3 jours avant d'être enlevé de votre compte. Ne vous inquiétez donc pas de les voir sur votre compte encore quelques jours.

Pour une inscription ou pour un renouvellement de votre adhésion merci de prendre contact par mail ou par téléphone avant réservation.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

7 rue Saint Samson 49610 Mozé-sur-Louet Tél: 02 41 45 35 10

bibliotheque.mozesurlouet @orange.fr

A l'école du Prieuré,

Les projets continuent!

Le thème sur les animaux continue de battre son plein. Régulièrement, les enfants emmènent leur petit compagnon à l'école, afin de lui faire profiter également d'une journée d'école. Ainsi, lapins, cochons d'inde, petits poussins, papillons défilent sur les bancs de l'école. L'histoire ne dit pas s'ils écoutent les maîtresses mais en tout cas leur présence fait de nombreux heureux!



En ce moment, un éducateur comportementaliste canin, Corinne André intervient dans toutes les classes, dans le cadre d'une prévention des risques de morsures. Accompagnée de sa chienne Isa et de ses deux peluches Vanille et Chocolat, Corinne André fait tout d'abord découvrir aux enfants les différentes émotions que peut ressentir l'animal. Puis elle leur apprend comment approcher un chien accompagné de son maître. Pour finir, elle explique aux enfants comment réagir si un chien veut les tourmenter. A l'issue d'exercices très pratiques, les enfants acquièrent les bons gestes pour appréhender les chiens! Isa, quant à elle, est ravie de recevoir autant de caresses!

Un autre événement va avoir lieu à l'école! Les enfants attendent des naissances !... et pas les moindres, puisqu'il s'agit de poussins. En effet, 8 œufs fécondés ont été placés dans une couveuse mardi 3 novembre, conservée bien soigneusement dans une salle de l'école. Les heureux événements sont prévus pour le mardi 24 novembre. Nous attendons impatiemment de voir pointer les petits becs.

Nous ne manquerons pas de faire paraître le faire-part de naissance dans un prochain numéro!

Karine Lincot, chef d'établissement, confirme que les inscriptions sont possibles tout au long de l'année scolaire : vous pouvez prendre contact avec elle par téléphone au 02 41 45 72 60 ou par mail à moze.leprieurec49.fr

L'équipe de l'APEL reste mobilisée afin que les enfants puissent bénéficier de matériels et de vivre les projets proposés par l'équipe enseignante.

En ce début d'année, l'APEL a organisé un petit-déjeuner le dimanche 3 octobre. Nous avons proposé aux familles de commander leurs viennoiseries (croissants, pains au chocolat, viennoises) de la Maison Crombez, du jus de pommes (Lycée Pouillé) et du café (l'échelle à café à Trémentines). Une équipe de l'APEL a assuré les livraisons à domicile le dimanche matin.

Afin de préparer les fêtes de fin d'année, la

« Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année. »

commission marché de Noël a proposé une vente de sapins ainsi qu' une commande de produits (chocolats, terrines, miels, fouées....). Le marché de Noël ne pouvant avoir lieu, il y aura seulement un retrait de commandes. Nous avons également organisé une collecte de papiers en partenariat avec le SMITOM. Elle s'est déroulée du 18 septembre au 2 octobre.

A l'école Le Petit Prince.

Assemblée générale : Association des Parents d'Elèves













Depuis l'assemblée générale du 17 septembre 2020, le bureau de l'APE a changé. Charlène GASTE et Emmanuel MARTIN sont partis et nous les remercions encore pour leur investissement auprès de notre association. Aurélie GAILLOT 11 est devenue trésorière et Maeva ROUSSEAU 2 a pris la place de vice-présidente. Quant à Sylvain GASTE 3 , il reste co-trésorier, Cyrielle LUCAS 4 co-secrétaire, Axelle CARPENTIER 5 secrétaire et Camille FAVRY Présidente.

Actions/Activités de l'APE

Du fait des conditions sanitaires, les actions et le fonctionnement de notre association ont été chamboulés. Ainsi, nous ne pouvons pas nous réunir de manière habituelle et allons proposer des alternatives pour poursuivre quelques activités : la vente des biscuits Bijou a eu lieu en octobre/novembre, la vente de chocolats et des sapins pour Noel



Malheureusement, début décembre, nous ne pourrons pas avoir le plaisir de vous faire assister au **spectacle** de fin d'année, proposé depuis plusieurs années... pourtant tant apprécié par les enfants et par les grands pour le temps d'échange et de partage qui

Malgré tout, nous poursuivons la collecte de papier permanente. Vous pouvez déposer vos papiers régulièrement (les containers sont à gauche de la salle des sports). Le dernier vidage en partenariat avec le SMITOM a eu lieu 28 août pour 5,36 tonnes. La prochaine opération de vidage de notre collecte permanente est prévue pour le 11 décembre. Si vous disposez d'anciens conteneurs à roues qui ne vous servent pas, l'APE les reprend pour permettre de faire un stock de papier plus important entre 2 opérations.

Prochaine réunion

Parents, adhérents ou non à l'APE, nous vous convions à nos réunions pour vous investir, pour donner vie à vos idées/souhaits ou pour vous rendre compte de l'ambiance chaleureuse de notre association, connaître notre fonctionnement, nous découvrir... Pour connaître les dates des réunions, vous recevez les informations par mail.

Pour plus d'informations, vous pouvez aussi consulter notre page facebook: APE le petit prince mozé



« Nous souhaitons beaucoup de courage aux marins et suivrons leurs aventures quotidiennement! Grâce à eux, nous voyageons et dans un tel contexte, nous en avons bien besoin!»

Le Vendée Globe, c'est parti!

Dimanche 8 novembre 2020, 33 skippers se sont lancés dans un tour du monde en solitaire en monocoque. L'ensemble des élèves de l'école primaire du petit Prince de Mozé-sur-Louet a suivi ce moment tant attendu. Et quel engouement! Chaque classe a choisi de suivre un ou plusieurs skippers. C'est donc à travers cette course mythique que nous découvrons le milieu de la voile. Ce projet est donc un support d'apprentissage très riche et passionnant pour tous, petits comme grands! Il nous permet aussi de travailler les compétences, de questionner le

monde en découvrant les différents continents, pays, animaux,... « C'est une course difficile car il n'y a personne pour t'aider. C'est magnifique car il peut y avoir des beaux paysages, des belles couleurs. En plus, avec le nouveau vidéoprojecteur dans la classe, c'est super! Je suis très content de suivre cette course et ça me donne envie d'être un skipper pour faire une aventure de survie comme mon skipper Romain ATTA-NASIO!», dit Elijah. Aussi, certains élèves font la course virtuellement sur Virtual Regatta.



Photo prise au domicile de l'enfant, il ne porte donc pas de masque.



Confinement Acte II

Le Centre Socioculturel à votre écoute...

Durant le confinement, les relations se trouvent changées, les rassemblements interdits... Mais nous nous adaptons à la situation pour continuer notre action à vos côtés!!

Les animations et réunions collectives sont supendues, mais les services continuent de fonctionner et l'accueil reste ouvert : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h (17h Le Vendredi) (1 pers/à la fois, prises de rendez-vous conseillées, teléphone et mail à privilégier)



Frances Services

Ouvert tous les jours. Les RDV(s) pour vous accompagner dans vos démarches administratives en ligne se dérouleront le mercredi et le vendredi de préférence.

Animation Jeunesse

Animations maintenues le mercredi après-midi. RDV les vendredis soirs et les samedis pour des visioanimations avec Dorian. Inscription obligatoire. Programme bientôt disponible.

Ateliers Socioculturels

Tous ateliers socioculturels sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Relais Assistants Maternels: RAM

Les matinées rencontres éveil sont suspendues. Les permanences se tiendront le mardi et le jeudi de 9h à 17h (permanence téléphonique et/ou rdv).

Famille- Actions pour tous

Toutes les animations, réunions collectives et conférences sont suspendues. Nous restons à votre écoute et reviendrons vers vous pour maintenir le lien à distance.

Halte Garderie

Bouchons Ouvert aux horaires habituels, dans le respect du protocole sanitaire..

Les Petits

Accueil de Loisirs

Ouvert le mercredi toute la journée (dans la limite des places disponibles). Modalités d'inscription habituelles. Masque obligatoire pour les enfants à partir du CP.

Seniors (Bien Vieillir)

Toutes animations, réunions et ateliers collectifs sont suspendus. Nous restons à votre écoute et reviendrons vers vous pour maintenir le lien à distance.

Actions de **Solidarité**

Le centre Socioculturel reste à l'écoute de vos besoins et/ou de de vos idées pour venir en aide aux plus fragiles/isolés : Transports, lien social, aide du quotidien...

proposer de nouvelles formes créatives d'animations et de lien entre nous.

Centre Socioculturel des Coteaux du Layon
Parc du Neufbourg- Thouarcé- 49380 BELLEVIGNE EN LAYON
02.41.54.06.44
accueil@centresocial-coteauxdulayon.fr
www.habitants-associés.fr
Centre Socioculturel des Coteaux du Layon



En Loire Layon Aubance

Projet de développement de l'économie circulaire



L'économie circulaire vient s'opposer au modèle jusqu'ici développé qu'est l'économie linéaire.

Elle vise à développer de nouvelles manières de produire et consommer afin de limiter la consommation des ressources et de réintroduire la matière contenue dans les déchets dans les cycles de production. Au-delà des déchets, l'impact de l'économie circulaire est essentiellement environnemental, mais aussi économique et social. Il s'agit, au travers de ce système, de réduire les impacts du changement climatique, de la pollution de l'air, de l'artificialisation des sols, de la perte de la biodiversité mais aussi de la dégradation de la qualité de l'eau.

Les actions déjà menées localement

Depuis 2015 à travers le programme « Zéro Déchets, Zéro Gaspillage », le SMITOM Sud Saumurois a initié des actions vers l'économie circulaire.

A la suite de la fusion des territoires en 2017, la Communauté de Communes Loire Layon Aubance, dans son projet de territoire, s'est engagée pour « développer l'écologie industrielle et territoriale et l'économie circulaire ».

Lauréate en 2019 d'un appel à projets de l'ADEME, elle se voit dotée de moyens pour mettre en œuvre ses ambitions sur le territoire via un référentiel "Economie Circulaire ADEME" comme feuille de route :

- développement d'un programme d'actions sur 3 ans 2020-2022 pour une enveloppe budgétaire de 195 000 €,
- l'embauche d'une personne à mi-temps au sein du service développement économique pour animer le programme,
- programme articulé selon deux axes de travail :
 - 1. La co-construction d'un plan d'action "Economie Circulaire" à l'échelle de la Communauté de Communes Loire Layon **Aubance**
 - 2. Le développement de 3 thématiques phares avec l'appui des chambres consulaires (Chambre d'Agriculture, Chambre des Métiers, Chambre de Commerce et d'Industrie).

Les enjeux au niveau du territoire

- Réduire l'impact environnemental tout en générant des économies via l'optimisation ou la réduction des consommations de ressources.
- Sensibiliser/accompagner les entreprises dans la transition écologique (éco-conception, économie de la fonctionnalité, achats responsables...),
- · Créer de nouvelles filières pour de nouveaux emplois: expérimentation, Economie Sociale et Solidaire....
- · Créer du lien entre les acteurs économiques,
- Dynamiser les zones d'activités grâce à des projets communs,
- Recensement et mise en cohérence des actions d'économie circulaire avec les politiques portées par la Communauté de Communes (développement des énergies renouvelables, mobilités, travail sur le gaspillage alimentaire et les circuits

Au travers de ces actions, le territoire Loire Layon Aubance est en phase avec les problématiques de société actuelles pour concilier dynamisme économique et préoccupations socio-environnementales.

Plus d'informations sur le site de la CCLLA: https://loire-layon-aubance.fr/economietourisme

Les commerçants de Mozé-sur-Louet

Depuis de nombreuses années, les commerçants de Mozésur-Louet vous proposent des balades en calèche dans le bourg à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Compte tenu du contexte sanitaire, la manifestation est compromise cette année.

En remplacement, nous vous préparons un grand jeu avec des paniers garnis à gagner sur tirage au sort. Pour participer, nous vous donnons rendezvous dans les commerces et services de Mozé, à partir du 1^{er} décembre!

Commerces et services participant à l'opération :

Intempor'L, salon de coiffure - Annabelle Cointereau. pharmacienne - Marie-Line Manceau et Florence Martel, infirmières - Philippe Bourdeau, kinésitérapeute - la Maison Crombez, boulangerie-pâtisserie - Linda et Cédric, supérette PROXI - Vincent Bigeard, fromager

- Christophe Peroteau, taxi -Mickaël Marsais, dépannage informatique - Eric et Sandrine Poirier, Garage AD Expert - Thierry et Stéphanie, restaurant le K-Ré - Olivier Bomard, studio graphique - Charlène Plessis, Bulle de
- services



Mémento

Médecins

Dr ROUX - Dr BONNETBLANC

1, rue du Pâtis - Tél: 02 41 45 31 58 Consultations du lundi au vendredi toute la iournée et le samedi matin.

Prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Pharmacie

Mme Annabelle COINTEREAU 2. rue du Pâtis - Tél: 02 41 45 70 33 Ouverture le lundi de 10h à 12h30 et de15h à19h30. Mardi au vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 15h à19h30. Samedi de 9h00 à14h30.

Dentistes

Dr Elise CHOUKROUN et Dr Sophie BRANCHEREAU

12, rue du 30 Août 1944

Tél: 02 41 45 34 69

Cabinet ouvert lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le mercredi de 9h à 14h

Fermeture: le jeudi

Masseur-Kinésithérapeute

M. BOURDEAU

14, rue du 30 Août 1944

Tél: 02 41 45 71 85

Consultations sur rendez-vous: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h15 à 12h15 et 14h30 à 20h, mercredi de 8h30 à 12h30. Les visites à domicile sont assurées en dehors de ces horaires.

Infirmières D.E.

Mme Maryline MANCEAU et Mme Florence MARTEL

Centre Commercial La Fontaine

Tél: 02 41 45 30 00

Soins, piqûres, prises de sang à domicile ou au cabinet. Permanences au cabinet le matin sans rendez-vous du lundi au samedi de 7h à 7h30 et le soir sur rendez-vous du lundi au vendredi, et le samedi de 11h30 à 12h.

Assistante sociale Régime général

Mme NUYTS

Maison des Solidarités 39, rue Abel Boutin Desvignes 49130 Les Ponts-de-Cé

Tél: 02 41 79 75 10

Relais Poste

s'adresser à la boulangerie 12, rue de la Fontaine

Mme GUERINET

Centre Social de Thouarcé (mardi matin)

Tél: 02 41 54 06 44

Taxi

TAXI YOANN

Tél: 06 45 79 47 17

TAXI CHARBONNIER Émilie

Tél: 07 84 94 17 48

Serrurerie

Guillaume Marie

ZA du Landreau - Mozé sur Louet

Tél: 06 74 24 81 80

24h/24, 7j/7, urgence, ouverture de portes et vitrerie.

Correspondants presse

Le Courrier de l'Ouest **Anne-Lise SEPTANS** annelise.septans@gmail.com

Bibliothèque

7 rue Saint-Samson

Tél: 02 41 45 35 10

bibliotheque.mozesurlouet@orange.fr

Horaires d'ouverture (en mode DRIVE):

- Lundi: 16h - 18h30 - Mercredi: 15h - 18h30

- Vendredi: 16h - 18h30

- Samedi: 10h - 12h30

Permanences aide informatique

à la bibliothèque

Chaque lundi de 14h15 à 16h15 sur inscription auprès de Nicolas Pascuito

au **06 87 91 76 07**

Permanences de l'adjointe au CCAS

Chaque 1er samedi du mois de 10h à 11h30 sur RDV

Mairie: NOUVEAUX HORAIRES

Ouvert le lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h, fermeture les mardis (jusqu'à nouvel ordre), le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Tél: 02 41 45 31 66



Agenda

VENDREDI 8 JANVIER 2021

Vœux du Maire

à Mozé sur Louet, Espace Loisirs Le Coteau

VENDREDI 22 JANVIER 2021

"Brin de causette"

à la bibliothèque de Mozé Inscriptions auprès de Nicolas Aillerie, bibliothécaire, aux heures d'ouverture de la bibliothèque 02 41 45 35 10.



Concours d'illuminations de Noël

Inscription par mail à cdf.moze@gmail.com ou par téléphone au 07 67 59 83 79 avant le 20 décembre.

Entreprises, on parle de vous dans le Petit Mozéen!

Une rubrique "entreprises locales" va bientôt être mise en place dans le Petit Mozéen. Si vous souhaitez vous prêter au jeu de l'interview, merci de prendre contact avec la rédaction par mail (communication@mozesurlouet.fr) et nous vous recontacterons.

Si vous souhaitez faire paraître un article,

merci d'envoyer vos pièces à l'adresse:

communication@mozesurlouet.fr avant le 10 de chaque mois, distribution le 15 du mois suivant (vos événements devront être annoncés 1 mois avant).

Directeur de la Publication : Joëlle Baudonnière • Rédaction : commission animation • Mise en page : MonaGraphic • Crédits photo : commune de Mozé-sur-Louet, MonaGraphic, associations de Mozé sur Louet. En couverture : images istockphotos.com, MonaGraphic et Claire Tournet • Dépôt légal : à parution Mairie: 7 rue du 22 Juillet 1793 - 49610 Mozé sur Louet • Tél. 02 41 45 31 66 - Fax 02 41 45 30 13 • www.mozesurlouet.fr • communication@mozesurlouet.fr